Envoyé en préfecture le 08/04/2022

Reçu en préfecture le 08/04/2022

Affiché le



ID: 039-213904345-20220408-BUDG2022-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 avril 2022

27 18
18
9
27
27

<u>Présents</u>: Dominique BONNET, Jean-François GAILLARD, Christelle MORBOIS Aurélien BERTHOD-BLANC, Véronique LAMBERT, André JOURD'UI, (Adjoints), Hervé CORON, (Conseillers Municipaux délégués), Nicole CHOULOT, Nicolas DEVAUX, Karine DUMONT, Marie-Line LANG, Jacky REVERCHON, Armande REYNAUD, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Roland CHAILLON, Laurent GAUDIN, Antoine SEIGLE-FERRAND, Catherine WYCZTAK (Conseillers Municipaux)

Excusée et représentée: Valérie BLONDEAU représentée par Jean-François GAILLARD, Catherine CATHENOZ représentée par Dominique BONNET, Christine GRILLOT représentée par Véronique LAMBERT, Olivier GRILLOT représenté par Jacky REVERCHON, Pascal PINGLIEZ représenté par Nicolas DEVAUX, Sébastien JACQUES représenté par Aurélien BERTHOD-BLANC, Joël MOUREAUX représenté par André JOURD'HUI, Claire PROST-JACQUOT représentée par Antoine SEIGLE-FERRAND, Marie-Hélène RAFFANEL représentée par Laurent GAUDIN.

Secrétaire de séance : Christelle MORBOIS

Convocation: 01-04-22

n° 46

Objet: adoption des budgets primitifs 2022

VU la note de synthèse n° 2022-042 élaborée en application de l'article L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales et adressée aux conseillers municipaux avec la convocation pour la séance du 08-04-22,

VU l'avis de la commission finances, affaires générales et personnels réunie le 30 mars 2022,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Dominique BONNET, Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Adopte les budgets primitifs 2022 ainsi qu'il suit :

- Budget Primitif 2022 du budget général communal comme suit :
 21 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions : adopté à la majorité des voix
- Budget Primitif 2022 du budget annexe de la forêt comme suit : 24 voix pour, 3 abstentions : adopté à la majorité des voix
- Budget Primitif 2022 du budget annexe de l'assainissement comme suit : 24 voix pour, 3 abstentions : adopté à la majorité des voix
- Budget Primitif 2022 du budget annexe du lotissement 2ème tranche comme suit :
 27 voix pour : adopté à la majorité des voix

Envoyé en préfecture le 08/04/2022

Reçu en préfecture le 08/04/2022

Affiché le



Fait à POLIGNY, les an, PD: 039-213904345-20220408-BUDG2022-DE Pour copie certifiée conforme à l'original.

Le Maire,

Dominique BONNET